



Autorisation d'abattages d'arbres

Désignation de parcelle

Commune politique : Bullet
Numéro de parcelle : 280
Situation : Petite Charrière 8, 1453 Bullet
Propriétaire : Yvette Thévenaz

Description de la demande

Demande faite par : Yvette Thévenaz
Concerne : Abattages de 3 épicéas (36, 37 et 63 cm de diamètre)
Raisons : Proximité d'un cabanon, signes de dépérissement
Compensation : Maintien de 3 arbustes indigènes sur la parcelle 280

Situation



Décision

Préavis du garde forestier : Positif en prenant en compte les compensations
Décision de la Municipalité : Favorable en prenant en compte les compensations
Affichage au pilier public : Du 31 octobre au 30 novembre 2025
Bullet, le 31 octobre 2025

Au nom de la Municipalité

La Syndique

F. Dégailler

F. Dégailler



La Secrétaire :

A. R. Ciardo

A. R. Ciardo